

Termes de Référence

Évaluation Finale

03/03/2020 – Version 2

1. Résumé Exécutif

Pays d'intervention	Le Togo	
Titre du projet	Inspirant la nouvelle génération d'entrepreneurs au Togo	
Code du projet	TG4	
Calendrier du projet	Début du projet : 1 janvier 2017 Fin du projet : 31 décembre 2019 (30 avril 2020 avec prolongement) Durée du projet : 36 mois (+ 4 mois du prolongement)	
Organisation(s)/partenaire(s)	L'Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG) Togo Y Care International (YCI)	
Partenaire(s) financier(s)	Turing Foundation Stiftung Drittes Millennium (Foundation for the Third Millennium)	
Budget global du projet	€300,734	
Budget d'évaluation	5,000,000 CFA	
Type d'évaluation	Évaluation Finale	
Durée d'évaluation	16/03/2020 à 06/05/2020	
Planning d'évaluation¹	1. Préparation de la recherche : 16/03/2020 à 24/03/2020	5. Atelier de validation : (à déterminer)
	2. Collecte des données : 25/03/2020 à 31/03/2020	6. Rédaction du rapport provisoire : 08/04/2020 à 17/04/2020
	3. Saisie et traitement des données : 01/04/2020 à 02/04/2020	7. Revue du rapport provisoire : 20/04/2020 à 22/04/2020
	4. Analyse des données : 01/04/2020 à 08/04/2020	8. Fin/remise du rapport : 30/04/2020
Public cible & diffusion	Public cible	Diffusion
	<input type="checkbox"/> Personnel du projet <input type="checkbox"/> Bailleurs <input type="checkbox"/> Jeunes bénéficiaires du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Rapport électronique <input checked="" type="checkbox"/> Présentation des résultats aux personnels et autres parties prenantes (à déterminer)
Objectif(s) de l'évaluation	i) Collecter et d'analyser des données primaires et secondaires sur les groupes de participants au projet afin d'évaluer l'impact et les résultats du projet ; ii) Générer des enseignements et des recommandations pouvant être utilisés dans la conception et la mise en œuvre d'interventions similaires au Togo et ailleurs dans le monde à l'avenir.	

¹ Les dates sont flexibles et peuvent être modifiées.

Questions clés de recherche	<p>La pertinence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la stratégie du projet et les activités mises en œuvre répondent-elles aux besoins et aux aspirations des jeunes femmes et hommes ciblés par le projet ? <p>L'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels changements les plus importants (positifs et négatifs) le projet a-t-il réalisés (directement ou indirectement, intentionnellement ou non-intentionnellement) ? <p>La durabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats obtenus par le projet, en particulier les effets positifs, sont-ils probables de se poursuivre après la fin du projet ? <p>Leçons tirées et recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il identifié des pratiques prometteuses ? Si oui, lesquelles ? Comment peuvent-elles être reproduites dans d'autres projets et / ou dans d'autres endroits avec des interventions similaires ? 	
Couverture Géographique	3 bidonvilles de Lomé : Katanga, Gbetsogbé et Tokoin-Elavagnon	
Sources de données secondaires	Étude de référence du projet Évaluation à mi-parcours du projet Rapports narratifs annuels du projet Cadre logique (voir Annexe 2) et cadre de suivi et d'évaluation du projet	
Outils de collecte des données	Méthode mixte : <input checked="" type="checkbox"/> Structuré (Quantitatif) <input checked="" type="checkbox"/> Semi-structuré (Qualitatif)	
	Méthode d'échantillonnage	Méthode de collecte
Outil structuré de collecte des données 1 (essentiel)	Échantillonnage aléatoire : <input checked="" type="checkbox"/> Stratifié (communauté, sexe)	<input checked="" type="checkbox"/> Questionnaire individuel avec jeunes bénéficiaires (Cible #) : à déterminer
Outil structuré de collecte des données 2 (souhaitable)	Échantillonnage aléatoire : <input checked="" type="checkbox"/> Stratifié (communauté, sexe)	<input checked="" type="checkbox"/> Questionnaire ménage avec familles des jeunes bénéficiaires (Cible #) : à déterminer
Outil semi-structuré de collecte des données 1 (essentiel)	Échantillonnage aléatoire : <input checked="" type="checkbox"/> Stratifié (communauté, sexe)	<input checked="" type="checkbox"/> Étude de cas individuel avec jeunes bénéficiaires (Cible #) : 6
Outil semi-structuré de collecte des données 2 (essentiel)	Échantillonnage aléatoire : <input checked="" type="checkbox"/> Stratifié (communauté)	<input checked="" type="checkbox"/> Groupe de discussion avec jeunes bénéficiaires (Cible #) : 6
Outil semi-structuré de collecte des données 3 (souhaitable)	Échantillonnage aléatoire : <input checked="" type="checkbox"/> Stratifié (communauté, sexe)	<input checked="" type="checkbox"/> Groupe de discussion avec membres des communautés (Cible #) : à déterminer
Outil semi-structuré de collecte des données 4 (souhaitable)	Échantillonnage non-aléatoire : <input checked="" type="checkbox"/> Dirigé	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien individuel avec personnels du projet (Cible #) : à déterminer

Outil semi-structuré de collecte des données 5 (souhaitable)	Échantillonnage non-aléatoire : [X] Dirigé	[X] Entretien individuel avec autres parties prenantes (Cible #) : à déterminer
Niveau de précision si échantillonnage aléatoire	95% intervalle de confiance	+/- 5% marge d'erreur
Visibilité des marques	UCJG Togo, YCI, Turing Foundation, Stiftung Drittes Millennium	

2. Introduction

2.1 Description du Projet

Dans le cadre de son travail d'amélioration et développement des bidonvilles du Togo, l'UCJG Togo, en collaboration avec YCI et le support financier des fondations Turing et Drittes Millenium, ont mis en œuvre le projet « Inspirant la nouvelle génération d'entrepreneurs au Togo » entre 1 janvier 2017 et 30 avril 2020. Ce projet vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes vulnérables de 3 communautés à Lomé : Katanga, Gbetsogbé et Tokoin-Elavagnon.

Ce projet a pour but d'une part, de créer des opportunités d'entrepreneuriat (AGR) et emploi pour 280 jeunes femmes et hommes des bidonvilles de Lomé, avec l'appui des décideurs locaux et du secteur privé ; et d'autre part, d'améliorer la protection de l'environnement, la justice sociale et la résilience économique de 864 jeunes et leurs communautés.

Les résultats escomptés par le projet sont les suivants :

- **Sous-objectif 1** : Les jeunes des bidonvilles ont les compétences, la connaissance et les ressources pour accroître leur résilience économique.
- **Sous-objectif 2** : Les jeunes des bidonvilles participent aux processus décisionnels de leurs communautés et revendiquent leurs droits socio-économiques.
- **Sous-objectif 3** : Les jeunes des bidonvilles et les communautés acquièrent une connaissance accrue et des compétences en matière de réduction de risque de catastrophes (RRC).

3. Méthodologie

3.1 Objectifs de L'évaluation

Ayant bouclé 38 mois de réalisation, il s'avère important de constater les changements créés par le projet. Pour ce faire, l'UCJG et YCI recherchent actuellement un(e) consultant(e) pour faciliter cette mission d'évaluation finale.

Les buts de cette évaluation finale sont :

- i) Collecter et analyser des données primaires et secondaires sur les groupes de participants au projet afin d'évaluer les effets et les résultats du projet ;
Générer des enseignements et des recommandations pouvant être utilisés dans la conception et la mise en œuvre d'interventions similaires au Togo et ailleurs dans le monde à l'avenir.

L'évaluation sera conduite dans le but de mesurer la manière dont le projet a contribué à l'atteinte des objectifs et des résultats escomptés.

3.2 Utilisation des Conclusions de L'évaluation

L'UCJG et YCI utiliseront les informations générées par cette évaluation pour :

- ▶ Aider l'UCJG et YCI à concevoir et à planifier des interventions futures au Togo ;
- ▶ Améliorer nos connaissances sur ce qui a marché/ n'a pas marché pour les jeunes femmes et hommes en ce qui concerne l'entrepreneuriat et l'emploi, la protection de l'environnement, la justice sociale et la résilience économique pour des jeunes gens au Togo ;
- ▶ Rendre compte à nos bénéficiaires, parties prenantes et donateurs de ce qui a été réalisé tout au long du projet.

3.3 Portée, Ciblage et Critères D'évaluation

L'évaluation finale du projet doit être axée sur l'identification et l'appréciation des changements induits par le projet. L'évaluation doit apprécier ces changements et les modifications prises en compte par rapport aux critères du **CAD de l'OCDE**, notamment la pertinence, l'impact et la durabilité. En plus, l'évaluation portera sur les critères de l'efficacité, l'efficience, le genre et l'équité et la participation.

Il est conseillé d'associer les leçons tirées de l'exercice d'évaluation à des recommandations concrètes et orientées vers l'action que UCJG et YCI peuvent appliquer. Des suggestions de moyens efficaces de diffusion des résultats et d'apprentissage au sein de UCJG et au-delà devraient également être incluses.

Critères primaires :

La pertinence :

- ▶ Dans quelle mesure la stratégie d'intervention du projet et les activités mises en œuvre répondent-elles aux besoins et aux aspirations des jeunes femmes et hommes ciblés par le projet ?
- ▶ Dans quelle mesure le projet a-t-il été flexible et réactif face à tout changement de contexte, afin de conserver sa pertinence ?

L'impact :

- ▶ Quels changements les plus importants (positifs et négatifs) le projet a-t-il réalisés (directement ou indirectement, intentionnellement ou non-intentionnellement) ?
- ▶ Dans quelle mesure les revenus, le niveau de vie et le niveau de bien-être des individus et des ménages ont-ils changé à la suite du projet ?
- ▶ Les effets produits par le projet varient-ils d'un groupe à un autre ? (par exemple, les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes), ou d'un lieu à un autre du projet ? Si oui, comment et pourquoi ?

La durabilité :

- ▶ Dans quelle mesure les résultats obtenus par le projet, en particulier les effets positifs, sont-ils probables de se poursuivre après la fin du projet ?

Leçons tirées et recommandations :

- ▶ Le projet a-t-il identifié des pratiques prometteuses ? Si oui, lesquelles ? Comment peuvent-elles être reproduites dans d'autres projets et / ou dans d'autres endroits avec des interventions similaires ?
- ▶ Quelle appréciation faites-vous de la stratégie d'intervention mise en œuvre pour la réalisation du projet ?

Critères secondaires :

L'efficacité :

- ▶ Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ?
- ▶ La réalisation des objectifs a-t-elle varié pour différents groupes (par exemple, les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes), ou dans différents lieux du projet ? Si oui, comment et pourquoi ?

L'efficience :

- ▶ Le personnel du projet a-t-il eu suffisamment de temps, de ressources et de soutien pour mettre en œuvre les activités du projet à un niveau de qualité comme prévu ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- ▶ Les stratégies de mise en œuvre sont-elles efficaces en fonction des ressources ?

Le genre et l'équité :

- ▶ Le projet répond-il aux besoins et priorités spécifiques des jeunes femmes ? Pourquoi ?
- ▶ Les activités du projet ont-elles été accessibles et utilisées par ceux qui en ont le plus besoin (c'est-à-dire les jeunes hommes et femmes les plus vulnérables et les plus défavorisés) ?

La participation :

- ▶ Dans quelle mesure les bénéficiaires du projet et les autres parties prenantes ont été activement impliqués dans la conception, la mise en œuvre, la gestion, le suivi et l'évaluation du projet, plutôt que d'être simplement des bénéficiaires?

Indicateurs clés² :

- Nombre de jeunes qui ont trouvé un emploi ou démarré leur AGR ou qui ont été employés par l'une des AGR/microentreprises
- Pourcentage et nombre de jeunes formé(e)s ayant vu augmenter leurs revenus.
- Proportion de jeunes formés en techniques de plaidoyer et de leurs pairs qui sont satisfaits que leur voix est écoutée et respectée au sein de la communauté.
- Proportion de jeunes formés en RRC et de leurs pairs qui sont satisfaits que leurs actions ont rendu leur communauté en un lieu meilleur pour vivre et plus sûr.
- Proportion de jeunes participant au projet qui rapportent avoir atteint un niveau de bien être plus élevé.

Toutes les données et informations collectées devront être analysées par sexe, critères de vulnérabilité, et localité.

3.4 Processus d'évaluation

Le consultant adoptera principalement une approche de méthodes mixtes pour cette évaluation qui sera convenue et finalisée avec l'UCJG et YCI à l'étape du rapport initial. L'évaluation finale du projet doit être axée sur une méthodologie participative selon laquelle le travail implique toutes les principales parties prenantes, notamment les bénéficiaires, les membres de leur famille et de la communauté, les décideurs locaux et le personnel de l'UCJG.

La stratégie d'échantillonnage, y compris la taille totale de l'échantillon, sera confirmée au moment de la rédaction du rapport initial à l'aide d'informations ou d'estimations sur les caractéristiques statistiques de la population, avec une représentation à la fois d'hommes et de femmes dans les communautés.

3.5 Collecte des Données

Dans la réalisation de cette étude, le consultant est invité à employer une variété de méthodes de collecte des données, y compris :

- Revue de la littérature ;
- Questionnaires individuels ;
- Questionnaires ménages ;
- Etudes de cas individuels ;
- Entretiens semi-structurés ;

² Voir Annexe 2 pour le Cadre Logique Simplifié.

- Groupes de discussion ('focus groups') ;
- Observation directe ;
- Et toute autre méthode jugée pertinente.

En plus, le consultant est encouragé à diriger un atelier de validation avec des membres du personnels et autres parties prenantes du projet, afin de partager et discuter les résultats clés de l'évaluation.

Tous les outils d'évaluation doivent reposer sur un examen approfondi de la documentation pertinente et des données existantes, y compris l'étude de référence, l'évaluation à mi-parcours et les rapports annuels. Des exemples d'outils de collecte des données seront fournis par UCJG et YCI, et le consultant sera invité à les ajuster au contexte de l'évaluation, suivant les consignes décrites plus haut.

3.6 Populations d'intérêt

Pour s'assurer que le processus d'évaluation est mené de manière participative et représentative, le processus impliquera des bénéficiaires directs et indirects, notamment :

- ▶ Bénéficiaires directs (jeunes femmes et jeunes hommes) touchés par le projet ;
- ▶ Membres de la famille et du ménage des bénéficiaires directs ;
- ▶ Membres des communautés touchés par le projet ;
- ▶ OSC ayant participé à la mise en œuvre du projet ;
- ▶ Ministères et administrations locales concernés ;
- ▶ Personnel de l'UCJG et volontaires, qui ont été directement impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du projet.

3.7 Lieux Géographiques

Le consultant et son équipe doivent se rendre sur les 3 sites du projet (Katanga, Gbetsogbé et Tokoin-Elavagnon) et collecter des données en fonction de l'échantillonnage dans ces zones.

4. Chronogramme et Livrables

Le délai alloué à la fin du processus d'évaluation du projet est de 30 jours, couvrant la conception et la finalisation de la méthodologie et des outils, la collecte et l'analyse des données, ainsi que la préparation et la finalisation du rapport.

Le consultant doit partager un plan de travail avec UCJG et YCI pour approbation avant le début des travaux sur le terrain. Le processus débutera le **16 mars 2020** et un premier projet de rapport devrait être soumis aux partenaires au plus tard deux semaines après la fin des travaux sur le terrain (**17 avril 2020**). La date limite sera convenue suite à la sélection du consultant, mais on s'attend à ce que ce processus soit terminé d'ici le **30 avril 2020**.

On s'attend à ce que le consultant actualise les progrès hebdomadaires de l'évaluation et souligne les défis ou les retards auxquels il est confronté dès qu'il le constate.

Le calendrier final peut être confirmé par YCI et UCJG lors de la réunion de lancement en fonction de la méthodologie et du plan de travail proposés. Vous trouverez ci-dessous une liste indicative des mesures à prendre dans le cadre de l'évaluation :

- ▶ Examen initial des documents de projet ;

- ▶ Examen au bureau des données de suivi disponibles de l'UCJG ;
- ▶ Développement de méthodologies et d'outils de collecte de données ;
- ▶ Élaboration d'un plan de terrain qui comprend des mesures visant à assurer la sécurité des répondants, des partenaires de mise en œuvre et des collecteurs de données. Cela devrait également inclure vos critères de sélection des énumérateurs locaux ;
- ▶ Accord et finalisation des outils avec les partenaires ;
- ▶ Formation des agents collecteurs ;
- ▶ Collecte de données sur le terrain ;
- ▶ Saisie et analyse des données qualitatives ;
- ▶ Collecte, traitement et analyse quantitatives des données. ;
- ▶ Atelier de validation avec l'équipe et les autres parties prenantes ;
- ▶ Préparation et présentation du projet de rapport ;
- ▶ Examen et intégration des observations des trois partenaires ;
- ▶ Finalisation du rapport.

Les livrables prévus de l'évaluation sont :

1. Projet de rapport : Soumis à YCI et à UCJG-Togo par voie électronique au format Microsoft Word. Le rapport ne doit pas dépasser **30 pages**, à l'exclusion de la page de couverture, du tableau des contenus, des résumés et des annexes.
2. Les annexes devraient inclure le travail
 - i. Calendrier de travail de l'équipe d'évaluation ;
 - ii. Liste des informateurs clés interrogés ;
 - iii. Exemples d'outils d'évaluation utilisés ;
 - iv. Minimum de 6 études de cas et photos des bénéficiaires ;
 - v. Photos des principaux sites de projet avec des formulaires de consentement signés par des individus ou des groupes.

YCI fournira un modèle pour le rapport. Le rapport ne sera considéré comme définitif que quand il aura été approuvé par YCI et UCJG. Tous les livrables doivent être en Français.

5. Rôles et Responsabilités

UCJG-Togo et YCI recruteront un consultant en étroite collaboration. Un accord de mission sera signé par les deux partenaires et le consultant décrivant clairement les tâches, les rôles et les responsabilités spécifiques de toutes les parties.

Rôles et responsabilités du consultant :

1. Préparer adéquatement le travail sur le terrain en lisant l'information de base et en menant des recherches de bureau ;
2. Travailler avec les partenaires de mise en œuvre et techniques pour finaliser la méthodologie de l'évaluation ;

3. Développer les outils de collecte des données, partager ceux-ci avec l'UCJG et YCI pour une revue, et incorporer leurs commentaires afin de les finaliser ;
4. Mener le travail sur le terrain conformément à la méthodologie adoptée ;
5. Télécharger et stocker électroniquement toutes les données recueillies au cours de l'exercice ;
6. Analyser les résultats de l'évaluation et produire un rapport conforme à ces TdR et dans les délais convenus ;
7. Partager le projet de rapport avec YCI et UCJG-Togo pour examen et rétroaction avant la finalisation.

Rôles et responsabilités de l'UCJG-Togo :

1. Recruter un consultant approprié en étroite coordination avec Y Care International ;
2. Signer un contrat de conseil avec le consultant et Y Care International ;
3. Examiner les outils et la méthodologie proposés par le consultant et fournir d'éventuelles observations aux fins de finalisation ;
4. Fournir au consultant la documentation pertinente du projet, tel qu'indiqué dans l'entente de consultation ;
5. Accompagner le consultant dans le travail sur chacun des sites, fournir un soutien logistique et lui permettre d'accéder aux bénéficiaires et aux parties prenantes ;
6. Fournir des commentaires sur le projet de rapport du consultant.

Rôles et responsabilités de Y Care International :

1. Recruter un consultant approprié en étroite coordination avec l'UCJG-Togo ;
2. Rédiger et signer un contrat de mission avec le Consultant et UCJG-Togo ;
3. Examiner les outils et la méthodologie proposés par le consultant et fournir d'éventuelles observations aux fins de finalisation ;
4. Fournir des commentaires sur le projet de rapport du consultant et approuver le rapport final conformément aux normes de qualité ;
5. Payer le consultant.

6. Considérations Ethiques

Le consultant se conformera à la politique et aux procédures de Y Care International « *Safeguarding Children, Young People and Vulnerable Adults Policy and Procedures* », en prenant particulièrement note du code de conduite et des procédures de confidentialité, de consentement et de sollicitation d'informations auprès des jeunes. On s'attend à ce que le consultant signe un énoncé d'engagement à l'égard de ces politiques avant le début de la mission. Le consultant sera informé par l'agent de sauvegarde de Y Care International avant le déploiement sur le terrain et les vérifications des références nécessaires qui peuvent inclure des vérifications policières seront triées.

Le consultant doit s'assurer que cette évaluation est effectuée d'une manière éthique et sensible. Les jeunes vulnérables devraient être protégés et les dommages potentiels causés par les outils de recherche, par la méthodologie ou par les chercheurs devraient être évités. Le consultant doit s'assurer que :

- ▶ Les répondants sont respectés par les évaluateurs et les outils d'évaluation ;
- ▶ Le consentement éclairé de tous les répondants est recueilli;

- ▶ Les représentants des communautés locales sont impliqués dans la planification et dans la réalisation de l'enquête. Les représentants communautaires et les chercheurs peuvent travailler ensemble pour s'assurer que l'évaluation est menée de la façon la plus appropriée ;
- ▶ Les collectivités sont informées de l'évaluation, des résultats possibles (positifs et négatifs) et des résultats de la recherche.

7. Spécifications de Consultant

7.1 Budget et Frais

Le budget et les honoraires seront précisés dans l'accord de consultation. YCI paiera tous les frais directement au consultant.

Les paiements seront les suivants :

- ▶ 50% à la signature de l'accord de mission ;
- ▶ 50% à l'approbation du rapport final et sur présentation d'une facture.

Le budget maximum pour cette évaluation finale est de 5 000 000 CFA. Toute proposition dépassant cette limite sera ignorée. YCI se réserve le droit de retenir le paiement si le rapport final ne répond pas aux exigences du mandat.

YCI se réserve en outre le droit de déduire 5% du paiement pour chaque semaine de retard du livrable par rapport au délai convenu sauf accord préalable avec YCI et UCJG.

Le consultant doit soumettre la facture pour paiement à YCI au plus tard 30 jours après la fin du dépôt du rapport, sinon elle peut être ignorée.

Ni YCI ni UCJG Togo ne seront responsables des frais bancaires encourus par le consultant lors du transfert de fonds. YCI paiera les honoraires de l'expéditeur, tandis que le consultant paiera tous les frais éventuels à la réception.

L'appel d'offres doit préciser les coûts remboursables prévus. Si les coûts par idem sont inclus, ils doivent être spécifiés séparément et suivre les seuils de l'Agence fiscale (ou équivalent).

7.2 Qualifications et Expériences Requises

- ▶ Au minimum, un diplôme de Maîtrise en études du développement, études sociales et/ou autres domaines connexes, avec cinq ans d'expérience pratique en recherche sociale ;
- ▶ Au moins cinq ans d'expérience dans l'évaluation du travail de développement/ du secteur du développement international au Togo ;
- ▶ Excellentes compétences en évaluation, y compris l'utilisation de techniques d'évaluation participative dans la collecte de données, sensibles aux questions du genre ;
- ▶ Excellente analyse (qualitative et quantitative) et compétences en rédaction de rapports ;
- ▶ Fortes aptitudes à la communication et aux relations interpersonnelles, en particulier avec les groupes vulnérables ;
- ▶ Expérience de l'engagement avec un éventail d'acteurs externes, y compris l'interaction avec des hauts fonctionnaires et des ONG ;
- ▶ Excellent niveau en Français écrit et parlé et Anglais ;
- ▶ Capacité de consolider l'information provenant de sources multiples ;
- ▶ Capacité de pouvoir travailler dans des zones défavorisées ;

- ▶ Expérience de travail sur des projets axés sur les jeunes.

7.3 Procédure d'application

Les candidats qualifiés doivent soumettre les renseignements suivants dans le cadre de la soumission initiale (offre technique et offre financière) :

- ▶ CV(s) des membres de l'équipe d'évaluation (maximum 3 pages par CV) ;
- ▶ Une proposition détaillant leur expérience selon les critères ci-dessus, y compris leur plan proposé, mentionnant un échantillon des évaluations antérieures de programmes/projets similaires. Une méthodologie proposée claire, les principaux livrables pour le travail de consultation (maximum 6 pages) devraient être inclus ;
- ▶ Budget détaillé avec ventilation du tarif journalier plus nombre de jours et autres coûts. Le budget sera évalué parallèlement à la proposition technique et nous nous réservons le droit de faire d'autres suggestions sur les coûts. Le consultant est responsable de la gestion de ses propres frais de subsistance et d'hébergement ;
- ▶ Deux références de clients précédents ;
- ▶ Exemple d'un rapport d'évaluation récent/pertinent. S'il vous plaît partager le lien web si elle est publiée en ligne.

Les demandes doivent être envoyées à Mme Nathalie Thomas au nathalie.thomas@ycareinternational.org et Mme Esperance NYAGBE à esperance@ymcatogo.org en utilisant la référence TG4 Évaluation Finale dans la ligne d'objet au plus tard le 11 mars 2020. Toute question au mandat peut être renvoyée à Mme NYAGBE.

Veillez noter que les soumissions qui ne satisfont pas à toutes les exigences ci-dessus ne seront pas examinées. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

8. Annexes

8.1 Annex 1 : Évaluation Finale Planning³

³ Brouillon du planning en format .xls ci-joint.

8.2 Annex 2 : Cadre Logique (Simplifié)

Objectifs du projet	Indicateurs
<p>Objectif global</p> <p><i>Pour la Fondation Turing : Créer des opportunités d'entrepreneuriat (AGR) et emploi pour les jeunes des bidonvilles de Lomé (Togo), avec l'appui des décideurs locaux et du secteur privé.</i></p> <p><i>Pour la Fondation du Troisième Millénaire : Améliorer la protection de l'environnement, la justice sociale et la résilience économique pour 864 jeunes des bidonvilles, dans 3 communautés de Lomé.</i></p>	<p>Nombre de jeunes qui ont trouvé un emploi ou démarré leur AGR ou qui ont été employés par l'une des AGR/microentreprises</p> <p>Pourcentage (60%) et nombre (168) de jeunes formé(e)s ayant vu augmenter leurs revenus.</p> <p>Proportion (60%) de jeunes formés en techniques de plaidoyer et de leurs pairs qui sont satisfaits que leur voix est écoutée et respectée au sein de la communauté.</p> <p>Proportion (80%) de jeunes formés en RRC et de leurs pairs qui sont satisfaits que leurs actions ont rendu leur communauté un lieu meilleur pour vivre et plus sûr.</p> <p>Proportion de jeunes participant au projet qui reportent avoir atteint un niveau de bien-être plus élevé (YCI)</p>

<p>Sous-objectif 1</p> <p>Les jeunes des bidonvilles ont les compétences, la connaissance et les ressources pour accroître leur résilience économique</p>	
<p>Résultats escomptés</p> <p>1.1 90% des bénéficiaires des activités liées aux moyens de subsistance (252 sur 280) complètent leur formation respective (professionnelle, entrepreneuriat, avancée, etc.)</p> <p>1.2 80% des bénéficiaires (224 sur 280) reportent avoir accru leurs opportunités d'accéder à l'emploi ou de démarrer leur AGR (microentreprise)</p> <p>1.3 60% des bénéficiaires (168 sur 280) sont employés ou démarrent leur AGR (microentreprise)</p>	<p>Pourcentage et nombre de bénéficiaires ayant complété leur formation</p> <p>Pourcentage et nombre des bénéficiaires qui reportent avoir plus de chance d'accéder à l'emploi ou de démarrer une microentreprise</p> <p>Nombre de jeunes ayant accès à des ressources financières et matérielles pour le développer leur AGR pour leurs opportunités d'emploi (YCI)</p> <p>Pourcentage de jeunes qui reportent avoir amélioré leur accès à des réseaux et appuis pour avancer dans des projets d'AGR ou d'emploi (YCI)</p>
<p>Activités</p> <p>1.1 Analyse de marché, y compris analyse des risques environnementaux</p> <p>1.2 Sélection des bénéficiaires pour la formation professionnelle et pour le programme d'entrepreneuriat</p> <p>1.3 Formation professionnelle pour 30 jeunes des bidonvilles (40%F) (au moins 2 ans, certification gouvernementale)</p> <p>1.4 Appui post-formation pour les diplômés de la formation professionnelle (distribution des kits d'installation)</p> <p>1.5 Formation en 'Aptitude à l'emploi' (écrire son CV, participer à un entretien, etc.) ou en 'Développement de microentreprise (AGR)' pour les diplômés de la formation professionnelle</p>	

- 1.6 Formation 'Réveil de l'esprit d'entrepreneuriat' (1 jour, 150 jeunes répartis en plusieurs groupes)
- 1.7 Cérémonie de sélection des idées d'entrepreneuriat (1 par communauté)
- 1.8 Formation en 'Entrepreneuriat' (y compris gestion de la comptabilité, gestion de la caisse, planification, etc.) (3 semaines intensif ; 50 jeunes)
- 1.9 Capital de démarrage pour les jeunes entrepreneurs (en collaboration avec Fucec ; 150 jeunes en total – cf. budget pour les détails du montant et des dispositions à prendre)
- 1.10 Formation en 'Aptitude à la vie', cliniques d'entrepreneurs et programme de tutorat (250 jeunes, y compris 150 ayant participé aux activités 1.6 et 1.9 + 100 jeunes du projet JDB)
- 1.11 Appui/système de garde des enfants pour les jeunes filles mères et les parents seuls
- 1.12 Foires professionnelles (1 par an en Année 2 et 3)
- 1.13 Réseautage avec les employeurs et les propriétaires d'entreprise
- 1.14 Formation en 'Tutorat pour le Développement et la Gestion d'Entreprise' (ToT pour le staff de l'UCJG)

Sous-objectif 2

Les jeunes des bidonvilles participent aux processus décisionnels de leurs communautés et revendiquent leurs droits socio-économiques

Résultats escomptés

- | | |
|---|---|
| <p>2.1 80% des jeunes formés en technique de plaidoyer (24 sur 30) reportent avoir augmenté leur niveau de confiance en soi et leurs capacités de négociation, et se sentent capable de faire valoir leurs droits et besoins</p> | <p>Nombre et pourcentage de jeunes des bidonvilles formés (30 en total) ayant une connaissance et des compétences accrues en matière de plaidoyer (p. ex. comment identifier les problèmes, comment développer les messages, comment négocier des solutions, etc.) et d'éducation civique</p> |
| <p>2.2 Au moins 150 jeunes des bidonvilles (en plus des 30 formés) participent à la formation entre paires en matière de plaidoyer et d'éducation civique, et au moins 610 habitants des bidonvilles sont consultés/impliqués dans les activités de plaidoyer</p> | <p>Nombre d'habitants des bidonvilles qui sont informés de leurs droits en tant que des bidonvilles et citoyens, par les jeunes agents de plaidoyer</p> |
| <p>2.3 Au moins 5 tables rondes avec les décideurs sont organisées sur les questions des moyens de subsistance et de l'habitat et au moins 2 forums citoyens sont organisés</p> | <p>Nombre de discussions entre les jeunes des bidonvilles et les décideurs</p> |

Activités

- 2.1 Formation des jeunes des bidonvilles en matière de plaidoyer et d'éducation citoyenne
- 2.2 Préparation (élaboration) et impression des matériels d'Information, Education et Communication
- 2.3 Développement d'une stratégie de plaidoyer
- 2.4 Réalisation de la stratégie de plaidoyer, incluant sensibilisation entre paires, émissions radio, tables rondes semestrielles avec les décideurs et les autres acteurs pertinents et réunions de coordination avec tous les parties prenantes engagées dans les communautés ciblées

2.5 Forums citoyens pour les habitants des bidonvilles

2.6 Appui à la gestion des déchets et visites des agents d'hygiène (nombre à définir selon le besoin)

Sous-objectif 3

Les jeunes des bidonvilles et les communautés acquièrent une connaissance accrue et des compétences en matière de réduction de risque de catastrophes (RRC)

Résultats escomptés

3.1 90% des jeunes formés (27) reportent avoir une connaissance accrue en matière de réduction de risques de catastrophes (RRC) et de gestion des catastrophes et se sentir capables de conduire des initiatives de RRC

Nombre et pourcentage de jeunes des bidonvilles formés (sur les 30) avec une connaissance et des compétences accrues en matière de RRC and gestion des catastrophes

3.2 Au moins 360 jeunes des bidonvilles sont formé(e)s par leurs pairs en RRC

Nombre de jeunes qui reçoivent des informations en RRC et gestion des catastrophes à travers les pairs éducateurs

3.3 Au moins 9 initiatives de RRC (par ex. dégagement des canaux d'écoulement) sont réalisées avec succès dans les 3 communautés

Nombre d'initiatives menées à bout par les agents RRC dans leurs communautés.

Activités

3.1 Formations de formateurs en RRC pour le personnel de l'UCJG, le personnel des CBOs et les leaders communautaires

3.2 Formation en RRC pour les jeunes des bidonvilles

3.3 Mise en place de comités locaux de RRC

3.4 Réalisation de l'étude des risques, des vulnérabilités et des capacités dans 2 bidonvilles et mise à jour de l'étude conduite à Katanga en 2014

3.5 Développement de plans d'action communautaires sur la base des EVC et appui aux comités locaux de RRC pour leur mise en œuvre (y compris organisation de réunions trimestrielles, événements de sensibilisation de masse, éducation entre pairs, partage des résultats et de la cartographie avec les membres de la communauté/les autorités locales et de la ville/d'autres organisations, etc.)

3.6 Elaboration de documents/fiches informatif/ves sur la RRC et leur diffusion auprès des membres de la communauté et les autres acteurs impliqués dans la RRC.